

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

11 JUILLET 2013

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Demande de subventions
pour la réalisation d'une
étude diagnostic du
réseau d'assainissement
de la Ville**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 15 juillet 2013
par voie d'affichage
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 12 juillet 2013
et qu'il est donc exécutoire.

Le 12 juillet 2013

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille treize, le 11 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 juillet deux mille treize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON*, Madame GOMMIER, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL*, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur PRIoux, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS

*Madame GENDRON (sauf pour les dossiers 13 C 00 et le procès-verbal de la séance du 30 mai 2013)

*Monsieur RAVEL (sauf pour les dossiers 13 C 00 et le procès-verbal de la séance du 30 mai 2013)

Avaient donné procuration :

Monsieur MAILLARD à Monsieur HAÏAT
Madame USQUIN à Madame MAUVAGE
Madame NICOT à Madame GENDRON
Madame DE CASTRO COSTA à Monsieur BATTISTELLI
Monsieur PERRAULT à Monsieur LAMY
Madame KARCHI-SAADI à Madame TÉA
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur FRUCHARD

Était absente :

Madame RHONÉ

Secrétaire de séance :

Madame TÉA

N° DE DOSSIER : 13 D 12

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE
DIAGNOSTIC DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La Ville possède 62 km de réseaux publics d'assainissement qui servent à collecter les eaux usées et les eaux pluviales afin de les acheminer vers la station d'épuration du SIAAP. Certains de ces réseaux sont âgés de plus de 100 ans.

Face à l'augmentation des dysfonctionnements depuis la dernière étude diagnostic réalisée en 2001 et pour garantir un écoulement des effluents sans nuisances pour les riverains, il est envisagé de lancer une nouvelle étude pour établir un état des réseaux d'assainissement de la commune et de déterminer un montant de travaux à répartir dans un programme pluriannuel d'investissement. Cette étude doit permettre d'évaluer l'évolution pluriannuelle de la redevance d'assainissement compatible avec l'exécution du programme présenté.

Cette étude permettra à la Ville de se doter d'un schéma directeur d'assainissement afin d'assurer une gestion globale et cohérente de ces questions pour les prochaines années et ainsi de pérenniser le système d'assainissement. La maîtrise d'œuvre sera réalisée par la Ville.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Général des Yvelines subventionnent ce type d'étude à hauteur respective de 80 et 10 % du montant total de la dépense.

Cette étude étant programmée au budget pour l'année 2013, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions aux taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Conseil Général des Yvelines et de tout autre organisme subventionneur potentiel pour la réalisation de cette étude diagnostic et pour l'établissement d'un schéma directeur d'assainissement.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

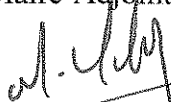
À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- solliciter des subventions aux taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Conseil Général des Yvelines et de tout autre organisme subventionneur potentiel pour la réalisation d'une étude diagnostic et pour l'établissement d'un schéma directeur d'assainissement,
- signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1er Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines